



GUIDE

Du TRI

Que dois-je faire
de mes déchets?

à compter du 01/01/2022



MORVAN
sommets & grands lacs
communauté de communes



LE SAC JAUNE

LES EMBALLAGES RECYCLABLES



Les briques, cartonnets, bouteilles, bidons et flacons plastiques et emballages métalliques.



LES BOUCHONS

métalliques des pots en verre ainsi que les bouchons de bouteille



LES PETITS NOUVEAUX

Les autres emballages : pots de yaourt, films plastiques, sacs plastiques, barquettes alimentaires, paquets de chips, sachets, capsules de café, etc.



LES PAPIERS

Les papiers, journaux, magazines, publicités et prospectus, courriers, cahiers, livres, enveloppes, etc.

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !

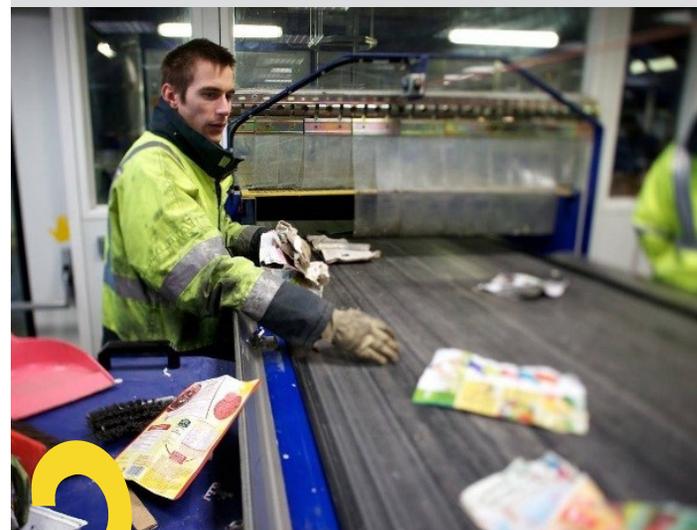
NON !



Le plastique qui n'est pas un emballage va dans le sac rose ou en déchetterie

Les gros cartons bruns vont à la déchetterie

Les déchets à caractère professionnel doivent être pris en charge par les filières spécialisées.



ET APRÈS

Une fois collecté, le sac jaune part au centre de tri, chaque matière est séparée des autres et acheminée vers les usines de recyclage ou valorisée énergétiquement. Elles seront transformées en pull polaire, clef à molette, bidon d'huile de vidange ou encore papier...



À RETENIR !



Je récupère mes sacs en mairie ou à l'accueil de la communauté de communes à Château-Chinon ou je commande un bac auprès de la communauté de communes.

Je ferme bien mon sac et je le sors la veille de collecte.

Je dépose les emballages en vrac dans le sac, je les vide sans les laver et je ne les emboîte pas.

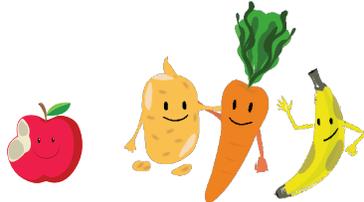
Je remplis mon sac au maximum.

Les sacs présentant des erreurs de tri seront refusés.

L'ERREUR DE TRI COUTE CHER, DANS LE DOUTE, METTRE DANS LE SAC ROSE !

SAC JAUNE

LE SAC BIODÉCHETS OU BIOSEAU



LES ÉPLUCHURES
de fruits et légumes...



le marc de café,
de thé, les serviettes en papier...



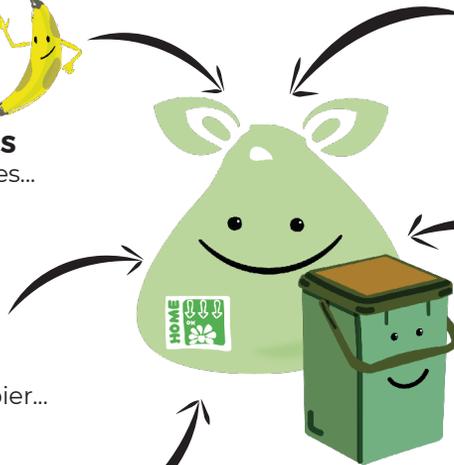
**LES CARTONS
SOUILLÉS**
par la nourriture...



LES COQUILLES EN TOUT GENRE
huîtres, moules, oeufs, noix,
coquillages, crustacés...



LES RESTES DE REPAS
pain, croûtes de fromage, os, arêtes de
poissons, noyaux, pépins...



**Les biodéchets sont à déposer en vrac dans le
bioseau ou en sac possédant le label OK compost**

LE SAVIEZ VOUS ?

Les biodéchets sont transformés en compost.
Celui-ci est distribué gratuitement en
déchetterie. Servez-vous !

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !

NON !



Les couches (rose), les capsules de café (jaune), les litières animales, les crottes de chien (rose) et les déchets verts (déchetterie ou compost) ne vont pas dans les biodéchets.



À RETENIR !

Pas de bac pour déposer vos biodéchets ? J'en commande un auprès de la communauté de communes.

Je peux utiliser du journal pour protéger le fond du bioseau.

Seuls les sacs labellisés "OK COMPOST" sont acceptés.

**Je ne dépose pas de déchets verts.
(tontes, tailles, feuilles mortes...)**

Je n'utilise pas de sac en plastique.

Je protège mon bioseau contre les animaux.

LES DÉCHETS VERTS : JE LES EMMÈNE À LA DÉCHETTERIE.

SAC BIO

FABRIQUEZ VOTRE COMPOST À LA MAISON !

2/3 DE MATIÈRE VERTE riche en azote

Épluchures de fruits et légumes, restes de fruits et légumes, filtre de marc à café et sachet de thé, pelouse, fleurs fanées...

1/3 DE MATIÈRE BRUNE ET SÈCHE riche en carbone

feuilles mortes, petites branches broyées, sciure et copeaux de bois, boîtes à oeufs en carton ...



Retrouvez plus d'informations sur cmmorvan.fr

LE VERRE



LES BOUTEILLES EN VERRE

d'alcool, d'huile, de vinaigre, de boissons gazeuses, etc.



LES POTS ET BOCAUX EN VERRE

de yaourt, de confiture, de cornichons



À DÉPOSER EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE !

NON !

ATTENTION

Le dépôt de déchets et objets au pied d'un Point d'Apport Volontaire est considéré comme un **dépôt sauvage** et peut faire l'objet de **poursuites pénales** (article L 541-5 du code de l'environnement).



À RETENIR !

Je m'assure que les contenants soient vides.

Je les dépose en vrac dans le conteneur.

Je n'ai pas besoin de les laver.

Je retire les bouchons sur les bouteilles avant de les déposer dans le bac.

Je dépose les bouchons métalliques des pots en verre dans le sac jaune.

Je ne dépose pas de déchets à côté des conteneurs de tri !

NON !

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !



La vaisselle en faïence, en porcelaine, en céramique (verre, plat, assiette etc...), les pots en terre cuite, les ampoules, le vitrage, les bouchons (liège, plastique, métal) et les capsules.

LE SAVIEZ VOUS ?

Triée, 1 tonne de verre coûte à peine 15 € contre près de 310 € si elle ne l'est pas. À vous de jouer !



ET APRÈS

Collecté régulièrement, le verre est ensuite acheminé à l'usine de Saint-Gobain à Châlon-sur-Saône pour être retransformé car le verre est recyclable à l'infini !

VERRE

LE SAC ROSE

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

LES PRODUITS D'HYGIÈNE

couches, lingettes (sans emballage), coton-tiges, cotons usagés



MAIS AUSSI

litières animales, sacs d'aspirateurs, masques, gants, mégots, et tous les plastiques qui ne sont pas des emballages (petits jouets cassés, stylos, rasoirs jetables, etc.)



NON !

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !

Vêtements, produits dangereux, médicaments, piles, déchets verts,
TOUS LES DÉCHETS RECYCLABLES OU DANGEREUX DOIVENT ÊTRE TRIÉS.



À RETENIR !

Je remplis mon sac au maximum et je veille à bien le fermer.

Je dépose mon sac la veille du ramassage.

Les sacs roses sont collectés en porte à porte (voir calendrier).

Les sacs présentant des erreurs de tri seront refusés.

OUI.

LE MEILLEUR DÉCHET C'EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS !

Pensons aux alternatives réutilisables pour alléger notre poubelle. Cotons, masques, lingettes et couches lavables sont des alternatives écologiques.

LES AUTRES DÉCHETS

LES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES ➔ BORNES RELAIS



Mettez vos vêtements dans des sacs plastiques fermés afin d'éviter qu'ils ne prennent l'humidité.

Ne déposez que des vêtements propres et secs. Attachez les chaussures par paire.

LES LAMPES ET NÉONS ➔ DÉCHETTERIES, MAIRIES SUPERMARCHÉS



Les ampoules à économie d'énergie sont dangereuses pour l'environnement et nécessitent de passer par une filière spéciale de dépollution et de valorisation. 90 % du poids d'une ampoule est recyclable.

LES DÉCHETS À RISQUES INFECTIEUX ➔ PHARMACIES



Demandez une boîte jaune à votre pharmacien. Puis rapportez-la lui lorsqu'elle est pleine ou que votre traitement est terminé.



ET AUSSI...

PILES ➔ SUPERMARCHÉS OU DÉCHETTERIES

MÉDICAMENTS ➔ PHARMACIES

PRODUITS VÉTÉRINAIRES ➔ VÉTÉRINAIRES

DÉCHETS VERTS ➔ DÉCHETTERIES

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !

Les déchets à caractère professionnel ne sont pas admis en déchetterie, ils doivent être pris en charge par les filières spécialisées.

SAC ROSE
AUTRES

LES DÉCHETTERIES

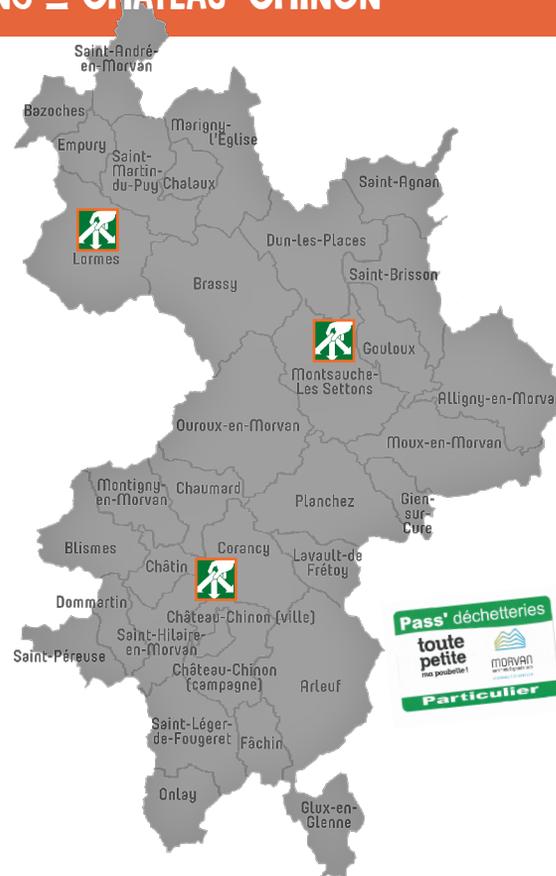
LORMES _ MONTSAUCHE-LES SETTONS _ CHATEAU-CHINON

ÉTÉ (1er avril au 30 septembre)						
	MONTSAUCHE-LES SETTONS		LORMES		CHÂTEAU-CHINON	
LUNDI	8h30-12h30	14h-17h	8h30-12h30	13h30-17h	9h-12h	14h-18h
MARDI			8h30-12h30			14h-18h
MERCREDI	8h30-12h30		8h30-12h30		9h-12h	14h-18h
JEUDI	8h30-12h30		8h30-12h30			14h-18h
VENDREDI	8h30-12h30		8h30-12h30	13h30-17h30	9h-12h	14h-18h
SAMEDI	8h30-12h30	14h-17h	8h30-12h30		9h-12h	14h-18h

HIVER (1er octobre au 30 mars)						
	MONTSAUCHE-LES SETTONS		LORMES		CHÂTEAU-CHINON	
LUNDI	8h30-12h30	14h-17h	8h30-12h30	13h30-17h	10h-12h	14h-17h
MARDI			8h30-12h30			14h-17h
MERCREDI	8h30-12h30		8h30-12h30		10h-12h	14h-17h
JEUDI	8h30-12h30		8h30-12h30			14h-17h
VENDREDI	8h30-12h30		8h30-12h30	13h30-17h	10h-12h	14h-17h
SAMEDI	8h30-12h30		8h30-12h30		10h-12h	14h-16h

👍 À RETENIR !

Déchetteries réservées aux véhicules légers (PTAC inf. à 3.5T).
 Je préviens les agents en cas de gros apport.
 Pour gagner du temps, je trie tous les déchets.
 Je respecte la vitesse et les autres usagers.



VOUS POUVEZ DÉPOSER LES DÉCHETS SUIVANTS



CARTONS

Cartons épais vides, pliés et secs



ENCOMBRANTS
DÉCHETS ENCOMBRANTS

Déchets divers : polystyrènes, fenêtres



MÉTAUX

Fer, cuivre, zinc, aluminium, plomb, cuivre...



DÉBLAIS / GRAVATS

Gravats, tuiles, briques,



BOIS

Bois non traité : palettes, caquettes



AMEUBLEMENT

Literie, meubles, chaises,



PAPIERS

Papiers administratifs



DÉCHETS VERTS

Tontes, feuilles, taille



PILES ET ACCUMULATEURS

Piles rondes, plates...



RADIOGRAPHIES



HUILES DE FRITURES



PNEUMATIQUES

Pneus des véhicules légers sans jantes



HUILES DE VIDANGE



VERRES



TEXTILES
CHAUSSURES

Linge de maison, textiles, d'habillement et chaussures



DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS)

Déchets toxiques : Peintures, vernis, solvants, produits phytosanitaires, acides



CARTOUCHES ENCRE



LAMPES



EXTINCTEURS



DEEE

Appareils électriques et électroniques, lampes basse consommation

NON !

REFUSÉS

Déchets ménagers, bio-déchets, amiante et fibrociment, déchets explosifs et munitions, cadavres d'animaux, voitures et grosses pièces de mécanique, terre polluée, déchets radioactifs, pneus avec jantes et pneus de tracteur.



UN DOUTE ?

N'hésitez pas à demander au gardien qui saura où déposer votre déchet.

ABÉCÉDAIRE DES DÉCHETS

Aérosol vide (1)

Aérosol avec produits chimiques (1)

Adoucissant (flacon de)

Ampoule à filament

Ampoule basse consommation

Barquette alimentaire vide en aluminium

Barquette polystyrène

Barquette en plastique

Batterie

Bocal vide en verre (1)

Bois/ tranchage

Boîte de conserve vide

Boîte d'œufs en plastique

Boîte d'œufs en carton

Bouteille contenant ou ayant contenu des produits dangereux

Bouteille vide de plastique (1)

Bouteille vide métallique (1)

J

D

J

R

D

J

J

J

D

V

D

J

J

J

D

J

J

Faïence

Ferraille

Film plastique professionnel

Film plastique ménager

Filtre à café (avec ou sans marc)

Flacon en plastique (1)

Flacon de parfum

Gazon (tonte de)

Gobelet en plastique

Godet de jardin en plastique

Gravats

Herbicide

Huile de friture

Huile de vidange

Insecticide

Jouet avec ou sans pile

Journal

Lessive (flacon de)

D

D

D

J

B

J

V

D

J

J

D

D

D

D

D

D

J

J

POUR LIRE LE TABLEAU

R Sac rose

J Sac jaune

B Bio-déchets

V PAV Verre

D Déchetterie

P Pharmacie

(1)
à usage alimentaire, d'hygiène corporelle et d'entretien ménager

(2)
sous certaines conditions

Pot en plastique (1)

Prospectus

Produit d'hygiène (coton, masques, gants, etc.)

Protections hygiéniques

J

J

R

R

Bouteille vide en verre (1)	V
Brique alimentaire	J
C arton souple d'emballage	J
Carton alimentaire souillé	B
Carton épais	D
Capsule de bouteille	J
Cartouche d'encre	D
Cendre de bois froide	B
Chargeur d'appareil électrique	D
Chaussures	D
Clef USB	D
Couche-culotte	R
Coquille d'œufs, de moules, d'huîtres, de noix...	B
Cubitainer en plastique (1)	J
Déboucheur évier (bouteille)	J
E lectroménager	D
Enveloppe kraft marron	J
Enveloppe papier avec ou sans fenêtre	J
Épluchures de légumes et de fruits	B
Essuie-tout à usage alimentaire	B
Extincteur	D

Litière	R
Livres	J
M agazine	J
Maquillage	R
Marc de café, de thé	B
Matelas	D
Médicament non consommé	P
Médicament vide (emballages et cartons vides)	J
Miroir	D
Mouchoir de papier	B R
N éon	D
O rdinateur	D
P ain	B
Papier aluminium, cadeau, boucherie	J
Papier cuisson, photo	R
Papier de bureau déchiqueté et papier peint	D
Pile et accumulateur	D
Piscine	D
Pneu de véhicule léger sans jantes (2)	D
Pot en verre (1)	V

R adiographie	D
Rasoir jetable	R
Recharge (de lessive, de javel...)	J
Reste de repas	B
Rouleau d'essuie-tout vide	J
Rouleau de papier toilette vide	J
S ac en plastique	J
Seringue usagée	P
Solvant	D
T aille de végétaux	D
Téléphone fixe et mobile	D
Téléviseur	D
Tube fluorescent (et néon) + lampes	D
Tuyau d'arrosage	D
V aisselle en plastique	J
Vaisselle en terre cuite ou en verre	D
Vélo	D
Vernis	D
Verrine en verre	V
Vêtements	D
Vitre	D
Volet	D

LES BONS RÉFLEXES !

-  **Veillez à protéger** vos sacs des animaux afin qu'ils ne soient pas éventrés.
-  **Les sacs doivent être sortis la veille** du jour de la collecte.
-  **Les sacs doivent être bien remplis** afin de ne pas les gâcher, il est conseillé également de compacter les emballages. En cas de non-respect des consignes de tri, le sac peut être refusé à la collecte, une étiquette est alors apposée.
-  **Les sacs et les calendriers de collecte sont** disponibles à la communauté de communes à Château-Chinon ou dans les mairies.
-  **Pensez à rentrer votre bac** dès que possible après la collecte.
-  **Le nettoyage du bac** incombe à l'utilisateur.
-  **Il est conseillé de vérifier le calendrier** de collecte afin de ne pas se tromper de jour.
-  **Vous pouvez suivre les dernières informations de la collecte des déchets** sur la page facebook de la communauté de communes : Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs.



LE SAVIEZ VOUS ?

Vous avez la possibilité de mettre vos déchets en vrac dans les bacs ou dans le bioseau.

Si vous optez pour ce mode de collecte, veillez à avoir un bac par type de déchet.



Avant de jeter un objet, pensez aux dons entre particuliers, aux associations ou en recyclerie ...

Retrouvez les calendriers de collecte et les consignes de tri sur : www.ccmorvan.fr

OÙ VONT NOS DÉCHETS ?





MORVAN
sommets & grands lacs
communauté de communes

UNE QUESTION. UN CONSEIL ?

Communauté de communes
Morvan Sommets et Grands Lacs
Service déchets ménagers

03 86 79 43 99

dechets@ccmorvan.fr

Votre calendrier de collecte et
toutes les informations sur
www.ccmorvan.com



LE TRI SE SIMPLIFIE SUR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2022 !

L'ensemble de vos emballages plastiques (cuisine et salle de
bains) et vos papiers, vont **dans votre sac/bac JAUNE.**

Goupitri, notre renard malicieux, vous guidera dans votre tri pour
évoluer vers cette nouvelle consigne, qui réduira nettement le
poids de votre poubelle rose et permettra de recycler plus de
déchets plastiques et papiers !

Pensez « Emballage plastique et papier = sac/bac jaune »

Pot de yaourt, de crème fraîche, film plastique, sac plastique,
barquette de viande/charcuterie/poisson, boîte de cacao
en poudre, paquet de chips, pot de glace plastique, sachet
alimentaire, boîte de lessive, berlingot adoucissant/javel/lessive...
et les papiers : journal, cahier, livre, enveloppe, manuel, etc.
seront destinés à être recyclés et à être jetés dans le sac/bac
jaune !

Suivez les aventures de Goupitri et ses conseils !
Plus d'infos sur : www.goupitri.fr



**Tous les emballages
et les papiers se trient.**

